

JUSTICE

# « Le jugement va continuer à se propager lentement »

Un an après le début du procès de France Télécom, emblématique de la souffrance au travail, le livre *La Raison des plus forts* remet en lumière ces deux mois d'audiences, émaillés de moments forts, grâce aux regards d'experts.

**P**artie prenante dans la procédure judiciaire contre l'opérateur au nom de l'Union syndicale Solidaires et coordinateur de cet ouvrage de chroniques (1), Éric Beynel revient sur la genèse de ce projet original, mais aussi sur la portée de ce jugement dans l'histoire collective.

## Comment l'idée du livre a-t-elle germé ?

**ÉRIC BEYNEL** Pendant le procès France Télécom qui s'est déroulé du 6 mai au 11 juillet 2019, nous avons publié quotidiennement des chroniques sur le blog la Boîte à outils. Un jour, c'est un réalisateur qui assistait à l'audience et, le lendemain, un sociologue ou une avocate. Nous avons ensuite réalisé un travail éditorial pour qu'on puisse lire cet ouvrage comme un roman policier ou une tragédie. Cette multiplicité des regards a permis de rendre compte du caractère universel de ce moment judiciaire. Ce ne sont pas des accusés anodins qui ont comparu, mais bien l'une des plus grosses entreprises du CAC 40, son ex-PDG, Didier Lombard, ses anciens bras droit et gauche, Louis-Pierre Wenès et Olivier Barberot (ancien DRH). Grâce aux juges d'instruction, à la

présidente du tribunal, aux procureures de la République et aux avocats des parties civiles, les dysfonctionnements de cette société et ses conséquences dramatiques ont pu être mis à jour. L'idée du livre, c'est de permettre à tous ceux et celles qui n'ont pas assisté à ces deux mois et demi d'audiences de comprendre ce qui s'est joué, mais aussi de rendre hommage aux victimes. Ce sont des héros comme tous ceux qui ont permis que ces condamnations arrivent (les trois dirigeants ont écopé d'un an de prison, dont quatre mois ferme et 15000 euros d'amende. Ils ont fait appel, contrairement à l'entreprise qui a été condamnée à payer 75000 euros - NDLR).

## Parmi ces contributions de chercheurs ou d'artistes, lesquelles sont les plus marquantes ?

**ÉRIC BEYNEL** En fonction du planning des audiences, nous avons essayé de trouver le ou la bonne chroniqueuse qui pouvait apporter une expertise ou un regard original. Je ne peux pas distinguer une seule contribution,

elles forment un tout. L'avocate Rachel Saada a montré à quel point l'animation de ce procès par la présidente, Cécile Louis-Loyant, a revêtu un caractère exceptionnel. Il y a la sensibilité de l'écrivain Arno Bertina lorsque le tribunal évoque le suicide d'un salarié, Camille Bodivit, à travers le témoignage de sa veuve. Quant à l'humoriste Audrey Vernon, elle est venue avec beaucoup d'empathie envers les accusés, mais n'a pas réussi à les trouver appréciables... Plusieurs interventions d'auteurs de polars ont aussi émaillé ce procès, comme

celle de Marin Ledun, un ancien salarié de France Télécom qui a vécu la crise et s'en est sorti par l'écriture.

## Pourquoi avoir choisi ce titre ?

**ÉRIC BEYNEL** La lutte des classes était tellement présente dans ce procès qu'il fallait que toutes celles et tous ceux qui n'ont pu y assister puissent le voir. Nous constatons tous les jours la morgue des prévenus et de leurs avocats. On pense à maître Veil, l'avocat de Didier Lombard, qui était sans cesse dans la provocation. Ou quand l'accusé Jacques Moulin venait à la barre avec ses mots creux de DRH. Lors d'audiences éprouvantes où l'on avait parlé de suicides, les voir rigolards à la sortie du tribunal était insupportable. Ils restent dans le déni parce que, pour eux, ce qu'ils font est forcément bien, peu importe les dégâts. Quand l'ex-numéro 2 Louis-Pierre Wenès a émis des regrets, il pleurait avant tout sur lui-

même. Jamais ils n'ont eu un mot de compassion pour les victimes ou leurs familles. Comme l'a dit Didier Lombard, « on leur a gâché la fête », on est venu piétiner la soi-disant réussite du plan Next (22 000 suppressions d'emplois en trois ans - NDRL).

## Un an après le procès-fleuve, six mois après son jugement historique, comment ce moment judiciaire a-t-il infusé dans la société ?

**ÉRIC BEYNEL** Ces pratiques managériales sont loin d'avoir disparu. Entre le dépôt de plainte par SUD PTT et le procès, ce sont presque dix ans qui se sont écoulés. Le jugement va donc continuer à se propager lentement. Au mois de janvier, j'ai été invité à un séminaire à Bruxelles. Nous avons raconté ce procès devant des syndicalistes de toute l'Europe. Cela m'a surpris de voir à quel point il avait eu un retentissement au-delà de nos frontières. Nous nous battons contre l'invisibilisation de ce qui se passe dans le monde du travail, notamment en matière de conditions de travail et de santé des salariés. Dans ce combat, ce moment judiciaire et ce jugement sont des leviers d'une puissance extraordinaire. Face aux patrons, beaucoup de représentants du personnel s'en servent comme d'un point d'appui pour mener des luttes. Souvent, on nous pose la question : « Est-ce que le syndicalisme sert encore à quelque chose ? » Il sert notamment à ça. ●

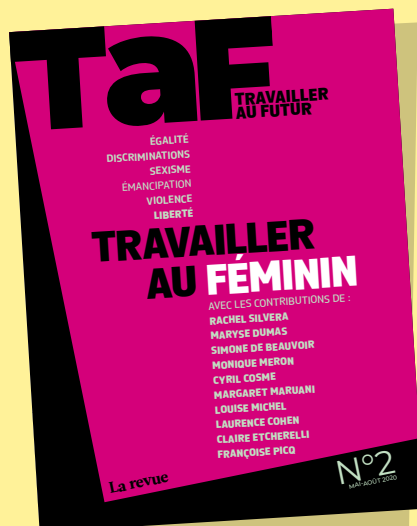
ENTRETIEN RÉALISÉ PAR  
CÉCILE ROUSSEAU

## CHRONIQUES D'UN PROCÈS : LA RAISON DES PLUS FORTS

Illustré par les dessins de Claire Robert, cet ouvrage, sous forme de chroniques, retrace l'histoire du procès de France Télécom, celui d'une souffrance sociale inédite

qui s'était soldée par des dizaines de suicides entre 2007 et 2010. Si les contributions d'experts et d'artistes dévoilent les coulisses de ces audiences,

quelques interventions marquantes prononcées à la barre éclairent les mécanismes de ce harcèlement moral institutionnel.



Chiffres, informations, expertises, entretiens, portraits, littératures, cinémas et représentations...

L'enjeu des inégalités de droit et de revenus parcourt ce deuxième numéro de la revue entièrement consacré au travail des femmes en France et dans le monde. Avec les expressions des grandes centrales syndicales et de nombreuses personnalités féminines.

9,90 €  
au lieu de  
10,50 €

Je commande un exemplaire de «Travailler au Futur» au prix de 9,90€ + 2,50 € de frais de port

### COORDONNÉES

Nom ..... Prénom .....  
Adresse .....  
Code postal ..... Ville .....  
Email ..... @ .....  
Tél. ....

Je souhaite recevoir les offres de Travailler au Futur

Je souhaite recevoir les offres des partenaires de Travailler au Futur

Bulletin à retourner à «Travailler au Futur», Service Diffusion, 3 rue du Pont de l'Arche, 37550 Saint-Avertin accompagné d'un chèque de 12,40 € à l'ordre de «SHN».